

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1896)  
**Heft:** 47

**Artikel:** L'étâi lo bio teimps  
**Autor:** C.-C.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195854>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Maurice, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

## PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

### Lettre.

Vous souvenez-vous, Madame, d'un dîner où j'eus le plaisir de vous rencontrer, il y a quelques semaines ? Très animée, la conversation s'abandonna bientôt à toute sa fantaisie. Tout à coup, nous nous trouvâmes aux prises sur ce sujet délicat : Convient-il à une dame d'accompagner son mari au café ou à la brasserie ?

Vous étiez pour l'affirmative. La présence des dames au café ou à la brasserie, dans la société de leurs maris, n'a, disiez-vous, rien que de très naturel. Assez longtemps on a refusé, sans raison plausible, aux dames, des plaisirs et des distractions dont les messieurs abusent. En partageant avec l'homme ces plaisirs et ces distractions, la femme saura sans doute les ramener à une juste mesure. Et puis, la compagnie de son mari ne met-elle pas une dame à couvert des reproches de la médisance, à laquelle d'ailleurs, en l'écoutant, on fait beaucoup trop d'honneur ? Que chacun s'occupe un peu plus de ses propres affaires, un peu moins de celles des autres, et tout ira mieux.

Je n'étais pas, Madame, entièrement de votre avis. Je répliquai tant bien que mal, mais sans beaucoup de succès. Je me souviens même que je vous parus bien vieux jeu — et c'est à présent un défaut impardonnable — pour avoir avoué, en toute franchise, que la femme me semblait être mieux dans son jour chez elle qu'à la brasserie.

Tous les convives s'étant rangés de votre côté, je dus céder, mais ne me déclarai point vaincu.

Ne m'en veuillez pas, Madame, de reprendre la question. Elle m'intéresse et peut-être ne suis-je pas le seul. J'y ai beaucoup songé, depuis notre entretien, et la réflexion m'a permis de mieux comprendre vos raisons. Je ne m'étonne plus, par exemple, que voulant jouir un peu de la société de leurs maris les dames les accompagnent au café. Ces messieurs y passent aujourd'hui presque toutes leurs soirées, et ils y sont, paraît-il, tout autres qu'à la maison. Que de fois, les dames n'entendent-elles pas faire de leurs époux et maitres un portrait dont la ressemblance leur échappe.

« Oh ! madame, leur dit-on, vous avez bien de la chance. Quel homme aimable est votre mari ! Comme il est amusant, spirituel ! Vous ne sauriez croire le plaisir que nous avons, le soir, de le voir au milieu de nous. »

Après cela, doit-on s'étonner du désir de la femme de retrouver, ne fût-ce qu'un moment, son mari sous un jour où, bien souvent, elle ne l'a pas revu depuis leurs fiançailles. Puisque, pour cela, il faut à monsieur les camarades, le café, madame y va avec lui. C'est tout naturel.

C'est tout naturel, mais n'est-ce pas bien regrettable ? Les raisons que je viens de vous indiquer mises à part — peut-être les trouvez-vous suffisantes — quel autre attrait, Madame, peut donc avoir pour vous la brasserie ? Est-ce son atmosphère enfumée, surchauffée,

tout imprégnée de cette odeur vague, pénétrante, très peu agréable, et que si souvent vous reprochez à vos maris, lorsqu'ils rentrent à la maison ? Non, ce ne peut être cela. Vous êtes trop jalouse de la fraîcheur de votre teint ; vous avez l'odorat trop délicat. Est-ce le choc bruyant des opinions ? Est-ce le spectacle si peu récréatif des joueurs de cartes, taciturnes, absorbés, frappant la table de leur poing ? Non, n'est-ce pas, ce n'est rien de tout cela.

Avouez alors que vous êtes bien mieux chez vous, dans votre intérieur, image fidèle de vos goûts les plus chers, à la douce clarté de la lampe, entourée de vos enfants, au babil joyeux, innocent, et tout émaillé de naïvetés charmantes. Avouez que là, dans ce petit domaine — vous en êtes la maîtresse incontestée — est bien votre véritable place ; que c'est bien là, aussi, le cadre le plus propre à faire valoir les dons particuliers et les attractions dont la nature a si largement doté votre sexe.

Voyons, Madame, veuillez le reconnaître et tâchez de convaincre votre mari que, lui aussi, ne perdrait rien à chauffer de temps en temps ses pantoufles, après le souper. Dites-lui bien que sa présence ne gâtera point le tableau, au contraire, et que son amabilité, son esprit, son enjouement trouveront, en sa famille, un milieu tout aussi sympathique et plus reconnaissant, peut-être, que celui qu'il s'en va chercher au café.

Eh bien, Madame, sommes-nous encore si loin de nous entendre ?

X.

Rolle, le 17 novembre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Vous feriez grand plaisir à un groupe d'amis du *Cercle de la Côte* en leur indiquant où ils pourraient trouver la lettre, déjà vieille, qu'un soldat écrit à ses parents après une bataille dont je ne me rappelle pas le nom. Cette lettre, dit-on, est très risible.

Veuillez recevoir, monsieur le rédacteur, mes sincères salutations.

UN ANCIEN ABONNÉ.

Nous avons lieu de croire que notre correspondant veut parler de la lettre écrite par un soldat suisse à sa famille après la bataille de Rossbach, ainsi que de la réponse qui y a été faite.

Ces deux lettres, qui sont sans doute connues d'un grand nombre de nos lecteurs, ont été publiées dans le *Conservateur suisse*, du doyen Bridel. Comme elles ne sont pas très longues et assez comiques, nous les publions ci-après, pour répondre au désir qui vient d'être exprimé.

**Lettre**  
*d'un soldat valaisan, après la bataille de Rossbach.*

La présente est pour vous faire à savoir que je suis encore en vie, ce que toutefois je ne pourrais dire en toute vérité, si j'étais mort. Il est vrai que nous avons été presque tous tués dans notre com-

pagnie ; mais notre premier sergent, qui a fait la liste de ceux qui sont restés en vie, me l'a montrée, et j'ai été bien aise de m'y trouver par mon nom : j'espérais qu'il en sera ainsi de vous, mon père et ma mère ; c'est pourquoi je vous envoie cette liste signée de la main de mon sergent, afin que vous n'en doutiez pas ; car vous m'avez toujours dit que j'étais un petit menteur, et que vous ne pouviez me croire sur parole. Je salue tous nos gens, et je prie M. le curé de m'effacer de la liste des morts, où l'on dit qu'il m'a mis à mon insu et sans ma permission, puisque le bon Dieu, qui en sait plus que lui, m'a laissé sur le rôle des vivants. Mais, mort ou vif, je vous aimeraï toujours et serai fort impatient de venir vous voir, pour vous dire en personne, voici

Votre fils Joseph.

*Réponse à la lettre précédente.*

Mon cher fils,

Je mets la main à la plume pour te mander que ta mère et moi avons bien ri de plaisir en apprenant que nous avions été attrapés par le bruit de ta mort, et que tu n'étais point sous terre, ainsi que chacun le disait, mais bel et bien dessus comme un autre. Nous avions déjà commandé une messe pour le repos de ton âme ; et monsieur notre curé voulait tout de même la dire, prétendant que tu étais bien et dûment décédé ; et quand nous lui montrâmes la lettre, pour lui prouver le contraire, il nous répondit qu'elle ne signifiait rien et que sans doute tu l'avais écrite avant d'être tué. A cela il n'y avait mot à répliquer : aussi nous lui avons payé la messe à condition toutefois qu'il ne la dirait pas, crainte des conséquences. Du reste, il n'a jamais voulu ôter ton nom du registre mortuaire où il t'a inscrit, disant que c'est autant de besogne faite pour la première fois que tu mourras tout de bon. Puisque vous avez été presque tous tués dans cette bataille, il faut bénir la Sainte Vierge et Joseph de ce que tu n'as pas imité les autres qui en sont morts. Nous avons appris que ton capitaine avait reçu cinq blessures ; mais on nous a bien réjoui en nous assurant qu'il n'y en avait que deux de mortelles, et que le chirurgien-major avait promis corps pour corps de le guérir de trois autres. Ainsi soit-il ! car c'est un brave homme, et ce serait dommage d'être obligé de lui dire : feu mon capitaine.

Tu nous as déjà causé beaucoup de dépenses, mon enfant, soit par ta mort qui a duré passé un mois, soit par ta vie depuis vingt ans. Mais comme il faut pourtant te faire un cadeau pour te féliciter de ce que tu vis encore, tu recevras ci-inclus un louis d'or que ta mère t'envoie à mon insu : car je suis toujours dans l'idée que ta paye doit te suffire, surtout en temps de guerre, où l'on a autre chose à faire qu'à manger et à boire.

Je t'exhorte surtout à prendre quelque chose de bon au régiment, pour qu'à ton retour dans notre village, on ne se dise pas : bête il alla, bête il revint ; du reste, chacun le sait, je suis et serai toujours ton père

IGNACE.

**L'étai lo bio temps.**

Vo rassoveni-vo dái rihuvès ào dái revuès dái z'autro iadzo ? L'est cein qu'etái bio ! qu'on a gaillà mau fê dè lê botsi, kâ cein baillièv dâo gôut po lo militéro. Coumeint on tê tracivé ein lutseyein quand lo tambou rappelâvè ! tandi qu'oreindrâi, quand faut férè dâo servijo, la pe granta eimpartiâ dái sordats lài vont avoué atant dè pliési què se faillâi écâorè ào mécanique.

Lo dzo dévant on sè potsivè ào tot fin, que

tot reluisai; et dévai la né on sè razavè, tandi que lo tambou tapavè la retraite pè lo veladzo, que ti lè z'einfants lài corresson après et que sè bouscagnivon po étré découté. Vai ma fai, quand on oëssai clia retraite, on cheintai dza son tieu battre po la patrie; et lo leindéman, quand lo tapin tabornavè lo révet-matin, coumeint on t'chàotavè frou dào lhì! on allavè vito vairè, ein pantet, quin teimps fasai, et on cabriolavè dè dzouie quand n'ivai min dè pouetès nioles et que ne bargagnivè pas.

On sè vetessai, on avalavè n'écoualetta dè cátèf et d'aboo que lo tambou rebenavè, on avai couaïte dè traci vai lè z'autro. Quand n'étiá ti quie, lo comi criavè : « A vosrangs! » adon lo tambou sè mettai lo fin premi et pi après lo fratai, lè grenadiers, lè vortigeu, lè mouscatéro et la piquietta, que sédiái pè derrai, et on saillessai dào veladzo su dou reings, que totés les fennès ein béguiñès avòressont lè fenêtrès po no vaire passà. L'est clia valottets qu'étiont fiai, surtò lè caporats, coumeint sè teniont drai po que lão gaupès lè trovisson bio!

Quand on arrevavè su la pliace dè la rihuva, faillai cein vairé; on arrevavè contingent pè contingent. L'est que iò on sè dressivè, que ti lè z'autro no voulaitvoun, que noutron tambou redrobiavè, et que lo comi martsivè dái bets à recoulon po vairé s'on allavè bin áo pas. Vo dio qu'on ne poivè rein vairé dè pe bio.

Quand n'étiá arrevà, on s'épußsatavè on bocon ein bësseint on verro et ti lè tambou sè mettont de beinda et caminavon su la pliace ein faseint : *beran beranplan, beran beranplan, beran beranplan*, et adé dinsè, et on s'einvouavè pè compagni, l'élite d'on coté, la ressra dè l'autro, que cein fasai dái reintsès qu'on ein vayai pas lo bet. Et pi que cein étai galé avoué clia saapeu et lão faordai blanc et lão gros bonnet que faillai tota 'na pé dè muton po ein férè ion; lè tambou, que y'ein avai 'na pétaié dào diablio; la granta musiqua, qu'avai lo zon-na-na, lo tsapé chinois et la serpeint, et ti lè sordats qu'aviont dái ballès crâjés asse bliantsés qu'on collet dè tsemise tot frais buandâ, et dái s'épolettés, que y'ein avai dái rodzès, des verdès, dái dzaunès, dái platiés et dái bliantsés. Ma fai clia que n'ont pas cein vu n'ont rein vu; n'étiá pas coumeint ora, que sont ti parai et qu'on derai on moué dè matourâ.

Adon, tandi que lè piquiettès passavon avoué dái croubelies pleinès dè cartouchès, que no baillivon, lè z'officiers, lè grenadiers et la musiqua allavon queri lè drapeaux tsi lo préfet, ion po l'élite et ion po la ressra.

Après cein, lo colonet et lo gros majo montavont à tsévau et on coumeincivè à férè l'exercço, et quand on avai prao fé : *portez arme! demi-tour, droite! en avant, guide à gauche, arche!* on commandavè : *chargez!* et on fasai état dè férè la guiera. Ma fai, quand lo colonet criavè : *jou!... feu!...* l'arai failli ourè lo : *pou!* Quinnes débordenâies quand ne teriva ti einseimblò! on arai de quaranta gros tounero ein on iadzo. N'ivai què lè vortigeu qu'étiont ti égranà derrai lè z'adzès et lè bossons que pétavon tsacon po lão compto et on oëssai adé eintrémi lè coups dè fuslè menets dè lão z'officiers et lè subliets dái sergents. Et tandi tot cé détertin, lè tambou rollhivon, que y'ein a qu'einfonçavon lão tiècés dào tant que s'ein baillivon; la musique turlututavè qu'on diablio; lè piquiettès à tsévau tracivon áo décimo galop, du lo colonet vai lo gros majo, et tot cein fasai on brelan dè la metsance, qu'on sè sarai cru à Austerlitze.

Adon lo colonet fasai on signo ài tambou que fasont on grand roulémeint et tot cé boucan botsivè. On mettai lè fusi ein faisceaux et on fasai repou. L'est adon qu'on étai conteint dè trovâ la fenna et lè z'einfants avoué lo panai dè vicaille; on allavè sè chetâ derrai on adze

po rupâ lo sâocesson et lè z'ao et po bâirè 'na gotta. Coumeint on t'agaffavè cein! et pi on allumavè. Quand on étaï bin repessu et reposâ, lè tambou rappelavon et faillai retornâ. Adon on fasai lo batallion carrâ et lo préfet que s'étaï niâ su sa veste on riban verd et blianc, traïsai son tsapé et no fasai:

« Officiers, sous-officiers et sordats! J'ai été le témoin oculaire des manœuvres d'aujourd'hui. Vous allez adroit bien pou la maniance du pétairu; pourtant y en a un per qui tirent le gatillon trop tard. Et pi y en a des autres qui sont pas tant bien alignés, que ça fait des rangs tout courbes, mais tout de même je suis satisfait; j'en ferai rapport au Conseil d'Etat; et à présent, malheur aux tyrans et vive la patrie, et qu'y vienne un ennemi pou l'asservi, aussitôt on verra le Suisse accouri du haut des montagnes, du fond des campagnes, pou vaincre ou mourir.

» Vive la Confédération! »

Quand l'a cein de, on crié bravo trai iadzo; lè tambou font on roulémeint et la musica djué : *Marie, trempe ton pain!* On défâ lo batallion carrâ, on passâ ti devant lo préfet, on va dein la vela et on est licenciyi. Adon les z'einfants vo dépelion po avai dái cartouchès po férè dái gueliettès, que sè souplion lè dái avoué et no ressivon po lão laissi portâ l'abresa, lo fusi et la giberna et on repartessai ti dè beïnda avoué lo comi et lo tambou, que tot lo veladzo vegnâi à noutron reincontro et on arrevavè tambou battant tant qu'âo cabaret iò on trinquottâve onco avoué les vilho. On ein tsantavè cauquenès; on dansivè lo picoulet que dévant et tsacon sè reduisai ein trabetseint on pou; mà la fenna étai quie que baillivè lo bré et on tsantavè tant qu'à l'hotô :

Mes amis, regagnons gaïment,  
Le chemin de notre maisonnette,  
Mes amis, regagnons gaïment,  
Le chemin de notre logement.

Ora allâ lâ! ne sont pas fotu d'en fére atant!

C.-C. D.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante nouvelle qui va suivre :

### Les deux balcons.

Quand j'étais étudiant, au n° 35 de la rue Mazarine, j'avais pour voisine une bonne petite vieille, aux cheveux d'un blanc de neige, encore assez fournis au-dessus de son front large, et légèrement ondés à la naissance des tempes.

Ses grands yeux, très doux, ornés de longs cils, donnaient à sa physionomie une teinte de mélancolie; mais son sourire était charmant.

Depuis trente ans, elle habitait au cinquième étage de la maison contiguë à la mienne, et nos deux balcons étaient à peine séparés par la distance d'un demi-mètre.

A l'ouverture des cours, en novembre, le temps brumeux et froid nous forçant, l'un et l'autre, à clore nos fenêtres, pendant toute la durée de l'hiver, je l'avais rarement aperçue; mais, avec les hirondelles, au printemps, sur le balcon, bientôt par elle transformé en jardin, elle passait souvent de longues heures.

Au moyen de fils de fer tendus et adroitemment entre-croisés, elle était parvenue à construire une espèce de tonnelle. Partant de caisses remplies de terre, des volubilis, des capucines aux fleurs multicolores, des clématites et des vignes vierges enroulaient autour des légères tiges leurs épais festons, et leur ensemble formait un bercceau ombreux, impénétrable aux rayons du soleil.

Un livre ou une broderie à la main, elle aimait à s'asseoir sur son petit banc rustique, et, par les chaudes soirées d'été, avec une complaisance marquée, elle suivait d'un œil rêveur le vol capricieux des nuages empourprés par les derniers feux de l'astre du jour, en train de disparaître au bout de l'horizon.

Dans les premiers temps, de loin en loin, nous avions bien échangé un salut, mais de paroles aucune, mon invincible timidité de provincial me cloquant la langue au palais. Le hasard, un accident

dans la rue à propos d'une querelle de cochers, rompit le silence.

Ce qui, tout d'abord, me frappa chez ma voisine, fut l'infinie douceur de sa voix, d'un timbre ravissant. Sans le moindre effort, elle rendait clairement sa pensée, en termes excellents, décelant, outre une naturelle facilité d'élocution, une instruction solide.

La glace une fois rompue, fréquemment nous liâmes conversation et ses conseils, ses encouragements au travail, me furent souvent précieux.

Un jour, elle me demanda en souriant :

— Vous êtes Normand, n'est-ce pas?

— Comment le voyez-vous, lui répondis-je sur le même ton?

— Eh! mais, à votre accent...

— Ah! fis-je un peu vexé...

— Puis, par certaines locutions, des mots de terroir...

— Je suis, en effet, du département de la Manche, de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

— Mon compatriote par conséquent, car moi aussi, j'appartiens au Mortainais.

— Vrai?

— Oui, je suis originaire de Chérencé-le-Roussel.

— Votre nom?

— Madame Pasturel.

A partir de ce moment, il ne s'écola plus de semaine sans que nous n'évoquions l'image du pays, resté cher à tous les deux, et dont le lointain mirage exerçait, principalement sur elle, sa puissante fascination.

Le premier dimanche de chaque mois, j'allais dîner au numéro 47 de la rue faubourg Saint-Martin, chez un vieil ami de mon père, un peu notre parent, M. André Raulin.

Veuf, retiré du commerce après fortune faite, suivant l'expression du négoce, il n'avait qu'une fille, mariée à un architecte, M. Lamblin.

Excellent homme, aimable conteur, de relations faciles, d'esprit assez cultivé, M. Raulin m'aimait beaucoup et, certes, je lui rendais la pareille. Encore aujourd'hui, au seuil de la vieillesse, son sourire ému chante délicieusement dans mon cœur.

Un soir, après le café, en fumant un cigare, je lui parlai de ma voisine. Au nom de Pasturel, il dressa subitement l'oreille.

— Les Pasturel, me dit-il, forment légion aux environs de Chérencé-le-Roussel, mais je n'en connaissais aucun d'établi à Paris.

Et, après un instant de réflexion :

— Je serais content de voir cette dame Pasturel.

— Faut-il lui annoncer votre visite?

— Du tout; garde-t'en bien, au contraire, et ménageons-lui cette surprise.

Fidèle à la consigne, je n'avais soufflé mot de l'incident, quand, à quelque temps de là, une après-midi, j'entendis frapper à ma porte, et bientôt sur le seuil apparut M. Raulin :

— Je ne te dérange pas?

— Oh! comment pouvez-vous m'adresser semblable question?

Et, lui avançant mon unique fauteuil, je l'invitai à s'asseoir.

Au bout d'un moment il demanda :

— Et ta voisine?

— Vous arrivez à propos, elle est sur le balcon... Je vais vous présenter?

— Non, laisse-moi auparavant la regarder.

De l'angle de la fenêtre, soulevant avec précaution un coin du rideau, il put à son aise apercevoir madame Pasturel sur son petit banc rustique.

A son aspect, un travail mental s'opéra visiblement dans l'esprit de M. Raulin. Une vague ressemblance ressuscitait au plus profond de sa mémoire les échos d'un passé disparu, et devant lui se retrayaient les scènes vécues de sa prime jeunesse. Vision rapide, intense cependant et d'un charme péénétrant.

S'arrachant avec regret à sa contemplation et se tournant vers moi, M. Raulin me dit :

— Cette personne a dû être fort jolie.

— Rien de délicieux encore comme la musique de sa voix, répliquai-je à mon tour.

Lorsque nous apparûmes tous les deux sur le balcon, elle nous salua d'un gentil signe de tête. M'avancant alors d'un pas et lui désignant de la main mon compagnon :

— Permettez-moi, Madame, de vous présenter un de nos compatriotes du Mortainais... M. André Raulin.

Droite, immobile, les yeux fixes, grands ouverts, machinalement elle répétait :